

AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION

Saint-Simon-de-Rimouski, le 6 octobre 2025 - La Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski informe la population qu'un avis préventif d'ébullition d'eau potable sera émis le 7 octobre 2025 pour l'ensemble du territoire desservi par le réseau d'aqueduc.

Cette mesure préventive s'avère nécessaire à la suite de travaux qui seront réalisés demain pour brancher la nouvelle caserne au réseau et qui entraîneront une coupure d'eau entre 9h30 et 15h30.

À partir de demain, il est donc recommandé de ne consommer que de l'eau embouteillée jusqu'à nouvel ordre. L'utilisation de l'eau bouillie est conseillée pour la préparation des aliments et le brossage de dents. Les autres usages de l'eau potable ne sont pas soumis à cet avis. En cas d'eau brune ou trouble, il est recommandé de faire couler l'eau plusieurs minutes jusqu'à ce qu'elle devienne limpide avant de la faire bouillir.

Les citoyens pourront vérifier la levée de cet avis en consultant le site Internet de la municipalité au <http://www.st-simon.qc.ca/>.

Il est à noter que ces travaux entraîneront aussi une déviation de la circulation de la route 132 vers la rue de l'Église mardi 7 et mercredi 8 octobre 2025. La circulation locale sera toutefois maintenue. La Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski est désolée des inconvénients que cette situation peut occasionner et remercie les citoyens pour leur compréhension.
